

MODIFICATION DE CARTE PROFESSIONNELLE

LISTE DES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR

1. Changement de l'adresse de l'établissement principal, du siège social, de la dénomination, de la forme juridique

- ✓ Un extrait K ou Kbis original de l'entreprise datant de moins d'un mois
- ✓ Une attestation de garantie financière, pour l'année en cours, délivrée par l'organisme garant, pour chacune des activités exercées, ou une attestation sur l'honneur du titulaire qu'il ne reçoit ni ne détient, directement ou indirectement, à l'occasion de tout ou partie des activités pour lesquelles la carte est demandée, aucun fonds, effet ou valeur que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission
- ✓ L'ancienne carte professionnelle, au moment de la remise de la nouvelle carte

2. Changement de représentant légal

- ✓ Un extrait K ou Kbis original de l'entreprise datant de moins d'un mois
- ✓ Une copie recto-verso de la pièce d'identité, avec déclaration de filiation si né hors de France
- ✓ Pour un ressortissant d'un Etat non membre de l'Union Européenne, établi en France : un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois, ou à défaut un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative de cet Etat
- ✓ Une copie des titres, diplômes ou bulletins de salaire attestant que le demandeur satisfait aux conditions d'aptitude professionnelle (voir en ce sens la fiche concernant la première demande de carte professionnelle)
En cas de pluralité de demandeurs, tous doivent remplir les conditions d'aptitude professionnelle et fournir ces documents
- ✓ Pour un ressortissant de l'UE, l'E.E.E ou d'un Etat tiers : une copie certifiée conforme du diplôme par le demandeur ou certificat justifiant le suivi d'un enseignement à la langue française ou des attestations établissant l'acquisition de la langue française par l'usage.

- ✓ Une attestation de garantie financière, pour l'année en cours, délivrée par l'organisme garant, pour chacune des activités exercées, ou une attestation sur l'honneur du titulaire qu'il ne reçoit ni ne détient, directement ou indirectement, à l'occasion de tout ou partie des activités pour lesquelles la carte est demandée, aucun fonds, effet ou valeur que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission
- ✓ L'ancienne carte professionnelle, au moment de la remise de la nouvelle carte

3. Changement de garant ou d'assureur

- ✓ Une attestation de garantie financière pour chacune des activités exercées, délivrée par le nouvel organisme garant, pour l'année en cours

ou

- ✓ Une attestation d'assurance couvrant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle, mentionnant les activités exercées, délivrée par le nouvel assureur, pour l'année en cours

4. Déclaration de non détention de fonds (pour l'activité de transaction)

- ✓ Une attestation sur l'honneur du titulaire qu'il ne reçoit ni ne détient, directement ou indirectement, à l'occasion de tout ou partie des activités pour lesquelles la carte est demandée, aucun fonds, effet ou valeur que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission

5. Déclaration de détention de fonds

- ✓ Une attestation de garantie financière, pour l'année en cours, délivrée par l'organisme garant, pour chacune des activités exercées
- ✓ Une attestation de l'établissement de crédit qui a ouvert le "compte séquestre" avec indication du numéro de compte et les coordonnées de l'agence qui le tient

6. Modification du montant de la garantie financière

- ✓ Une attestation de garantie financière mise à jour, pour l'année en cours, délivrée par l'organisme garant avec copie de l'avenant le cas échéant, pour chacune des activités exercées



Les mises à jour concernant le changement de garant ou d'assureur, les déclarations de détention ou non de fonds et de modification du montant de la garantie financière n'entraînent pas la délivrance d'une nouvelle carte, mais simplement la mise à jour du fichier national

AUTRES PIÈCES A FOURNIR

- ✓ Un formulaire Cerfa n°15312*01 de modification de carte complété et signé

Coût

- ✓ Un chèque de 68 € établi à l'ordre de la CCI de Vaucluse

Le dossier complet est à adresser par Lettre Recommandée avec Avis de Réception à l'adresse suivante :

CCI VAUCLUSE
Centre de Formalités des Entreprises
46 Cours Jean Jaurès
BP 70158
84008 AVIGNON CEDEX 1

La CCI se réserve le droit de demander des pièces complémentaires lors de l'instruction de votre dossier